

# Les espèces sédentaires chassables

## LE PETIT GIBIER

## LE LIEVRE

1) POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"><li>• espèce très présente sur le département,</li><li>• espèce à fort intérêt cynégétique,</li><li>• s'adapte à tous les milieux avec une densité variable.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• sensible aux maladies (E.B.H.S., etc.).</li><li>• sensible aux façons culturales en zone céréalière,</li><li>• gibier sédentaire à population intéressante qui engendre engouement et forte pression de chasse.</li></ul>

## 2) PROPOSITIONS – RECOMMANDATIONS :

- Mise en place d'unités de gestion Lièvre avec plan de gestion adapté.
- Mise en place d'un carnet de bord par société de chasse permettant de connaître le bilan des prélèvements
- Maintenir les P.M.A. obligatoires.
- Revoir les dates d'ouverture par secteur qui sont trop précoces et non adaptées aux exigences de l'espèce.
- Permettre le "*courre*" du lièvre (sans fusil) hors période d'ouverture de la chasse et de reproduction.
- Veiller au contrôle de l'interdiction de lâchers d'autres espèces que le lièvre d'Europe (*Lepus europeae*).

## 3) ENJEUX CYNEGETIQUES :

- Assurer le développement de l'espèce sur les territoires favorables.
- Maîtriser les prélèvements du lièvre sur les zones à P.M.A. obligatoire n'ayant pas de plan de chasse.
- Améliorer nos connaissances sur le lièvre et ses habitats.
- Etendre le suivi "*crystallins*" destiné à estimer le succès de la reproduction et présenter une estimation annuelle des résultats.
- Suivre l'évolution des résultats et informer les acteurs concernés annuellement.